Le régime présidentiel: régime de domination de l'Exécutif?

Par **Minaa**, le **26/11/2011** à **17:55**

Bonjour, je voudrais savoir si mon plan correspond au sujet. Voici le sujet : le régime présidentiel est-il un régime de domination de l'Exécutif?

Mon plan :

I/ Un régime présidentiel : le régime d'un président fort

A. Un président à la tête du pays
B. Là jsais pas trop encore

II/ Une prédominance de l'Exécutif tempérée par le Congrès

A.Un Congrès, créateur de la loi
B.Un Congrès, detenteur de moyens d'action

Voici ma problématique: Nous allons donc nous demander si le régime présidentiel est un régime dominant l'Exécutif. Le Président est-il vraiment celui qui domine tous les pouvoirs dans ce régime ?

Merci d'avance.

Par **Thibault**, le **28/11/2011** à **00:59**

Les titres sont affutés et tentent de démontrer quelque chose, la compréhension du sujet est là. :)
Attention au titre du I, un peu redondant, à retravailler.
Il faudra voir comment tu remplis... tu pourrais insister dans ton IA sur le fait que le président a l'initiative dans le régime présidentiel, ce qui en fait sa stature, mais après initiative il y a aussi décision, et garant des institutions.

Attention aux IIA, je ne suis pas sûr qu'il soit possible de tenir toute une partie sur le parlement créateur de loi: ce serait surement à regrouper avec le B, le II étant une partie qui tend à démontrer qu'il existe des "check and balances" au profit du parlement.

L'économie générale y est,il faudra juste voir comment tu remplis. :)

Bon courage.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés